



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Chefferie de Cabinet

ARRAS, le

11 JUIL. 2017

Le Préfet du Pas-de-Calais
à

Monsieur le Président du Conseil Départemental
Mesdames et Messieurs les Maires du Département

(En communication à Madame et Messieurs les Sous-Préfets)

OBJET : - Pavoisement des édifices publics le 14 juillet 2017 et 16 juillet 2017.

Les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises :

- **le vendredi 14 juillet 2017**, à l'occasion de la fête nationale,

- ainsi que **le dimanche 16 juillet 2017**, à l'occasion de la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France.

Je vous prie de bien vouloir prendre toutes mesures utiles à cet effet.

Le Préfet

Fabien SUDRY